

Les instructions pour l'établissement des réseaux géodésiques par méthode GPS



Mise en station d'une antenne de captage GPS

Ces instructions s'adressent principalement aux exécutants mandatés par la Direction de la référence géodésique (DRG) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour l'établissement de réseaux géodésiques par la méthode GPS, et aux mandataires d'autres organismes procédant à de tels travaux, qui désirent que leurs données soient intégrées au système d'information géodésique du Québec (GÉODEQ).

Ces instructions peuvent s'avérer utiles à toute personne ou à tout organisme désirant procéder à la planification, à la concrétisation, ou à l'étude des méthodes d'établissement d'un réseau géodésique.

Les instructions se présentent en trois fascicules, dont la description apparaît ci-après.

Découpage

s. o.

Mise à jour

Elle est faite lorsqu'elle est requise.

Contenu

Le premier fascicule traite de la matérialisation des points géodésiques : types de repères utilisés, méthodes d'implantation des repères, reconnaissance des sites.

Le deuxième aborde l'établissement de réseaux géodésiques par méthode GPS : description des réseaux géodésiques GPS, choix d'équipement, méthode de détermination, procédure d'observations et de calculs.

Le troisième décrit la détermination de l'altitude de points planimétriques par nivellement géométrique : mode opératoire, types de cheminement, fermeture des cheminements.

Couverture

Les instructions d'établissement du réseau géodésique sont appliquées de la même façon sur tout le territoire québécois.

Source des données

Direction de la référence géodésique.

Normes

- **Instructions relatives à la matérialisation des points géodésiques**, Québec, Direction de la référence géodésique, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, juin 1997.
- **Instructions relatives à l'établissement de réseaux géodésiques par la méthode GPS – reconnaissance, observations, calculs**, Québec, Direction de la référence géodésique, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, novembre 1999.
- **Instructions relatives à la détermination de l'altitude de points planimétriques par nivellement géométrique**, Québec, Direction de la référence géodésique, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, février 1997.

Interventions futures prévues

Mise à jour en continu et chargement sur le site Internet du MRNF.

Type de reproduction

Les trois documents sont disponibles sur support informatique en format .PDF.

Produits sur mesure disponibles

s. o.

Diffusion

Ces documents sont accessibles sur le site Internet du MRNF :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/outils/outils-reseaux.jsp>

Pour des renseignements additionnels

Direction de la référence géodésique

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E 304

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6281

Télécopieur : 418 646-9424

Courriel : information.geographique@mrnf.gouv.qc.ca